

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

OBJET :

Réunion du 22 Janvier 1960

Marché pour le Parc
de Foncillon

60.007

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le vingt deux Janvier à vingt heure trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Janvier 1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue Biscaye, Mouchot, Guillaud, Lamouche, Etcheber, Reix, Mongrand, Berland, Guy Menant, Gachet, Bujard, Couchet, Valland

Représenté : M. Fontanille par M. Meyer
Excusé : M. Pouget

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Dans sa réunion du 15 Janvier, la Commission des Travaux a examiné le projet de M. Bonnin en vue de l'aménagement du Parc de Foncillon. M. Bonnin a été invité à fournir toutes explications à la Commission ce qui a été fait le 19 Janvier.

La dépense prévue est de : 12.616.932 se décomposant comme suit :

- terrassements, pelouses, allées : 11.639.422 frs, soit 116.394,22 NF
- plantations 1.177.110 frs soit 11.771,10 NF

A Cette somme il y a lieu d'ajouter les dépenses pour la construction du bassin, les travaux de plomberie, de maçonnerie et d'éclairage du Parc pour un total de 2.950.000 frs, soit 29.500 frs

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Travaux

approuve

- le plan de restauration du Parc de Foncillon établi par M. Bonnin, paysagiste à Royan

autorise

M. le Maire à signer avec M. Bonnin, le marché devant intervenir
décide
que le financement sera assuré par imputation sur les dommages de guerre dossier n° 11.304 AG et les dépenses mandatées ch XXIV, art. 1 " Reconstitution de biens communaux ".

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,



Handwritten signature

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 15 Mars 1960
Le Sous Préfet : J. VOCHEL

POUR COPIE CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



Handwritten signature